



N° \_\_\_\_\_/MR/PR/CAB-2026

**5 AXES QUI FONDENT LES 5 GRANDES QUESTIONS DE BASE & LES GRANDES LIGNES  
DU PROJET ET DE LA VISION DU PRÉSIDENT MELAINE DESTIN GAVET ELENKO.**

**Élection présidentielle des 12 et 15 Mars 2026.**

Sur la base de l'ouvrage « **Le CHANGEMENT : Vers un Congo Prospère** », la vision présidentielle du candidat **Melaine Destin GAVET ELENKO**, repose sur une rupture systémique avec les pratiques actuelles (tribalisme, népotisme, injustice, absence de méritocratie) et sur l'industrialisation, la reconstruction institutionnelle et morale de l'État.

**◆ 5 MESURES PHARES PAR DOMAINE STRATEGIQUE**

**👤🎓 1. Jeunesse et Emploi**

**Mesures phares :**

1. Création d'un **Programme National d'Insertion des Jeunes (PNIJ)** ;
2. Mise en place de concours publics anonymes et digitalisés ;
  - Récompenser les talentueux ;
3. Fonds national d'appui aux jeunes entrepreneurs ;
  - **Simplification des démarches administratives ;**
4. Incitations fiscales pour les entreprises recrutant des jeunes diplômés et alternants ;
5. Développement massif des centres de formation professionnelle départementaux ;
  - **Création d'emplois rapides grâce à un réseau national des cantines scolaires et d'entreprises.**

**📈 2. Relance de l'économie**

**Mesures phares :**

1. Plan national d'investissements publics productifs ;
  - Création de la **Banque Congolaise de Développement (BCD)** ;



- **Relancer et moderniser le chemin de fer avec la construction des lignes de trains électrique sur deux voies et la mise en place de 2 lignes de métros à Brazzaville ;**
  - **La construction d'un maillage autoroutier sur l'ensemble de l'étendue du territoire national ;**
  - La construction des grandes sources d'énergie (barrage hydroélectrique de Sounda) et de développement d'une politique d'électrification rurale (centrales solaires, de la Biomasse, ...)
  - **La construction d'une zone industrielle dans le Kouilou appelée « Sounda Kissalu », avec un grand atelier de montage et d'assemblage des équipements mécaniques (voiture, vélo, bateau, engins agricoles).**
2. Diversification économique (agriculture, PME, transformation locale de **70% des matières premières**) ;
  3. Digitalisation de l'administration fiscale,
    - Révision du Code des investissements et des marchés publics,
    - Audit des permis miniers ;
    - Une gestion axée sur les résultats.
  4. Lutte anticorruption économique renforcée et Réduction **DRASTIQUE** du train de vie de l'État et lutte contre la gabegie ;
    - **Préférence nationale avec 80 % du commerce de proximité réservé aux Congolais,**
    - Réduction du nombre de ministères à 15 et 10 de postes de Secrétaires d'État.
  5. Programme de microcrédits communautaires inclusifs,
    - Meilleure gestion de la dette publique ;
    - Création d'un fonds d'investissement et d'un fonds souverain congolais ;

### **3. Réformes globales de l'État**

#### Mesures phares :

1. Création du **Haut Conseil des Nominations Publiques (HCNP)**,
  - Audit général du personnel et assainissement des effectifs ;
  - Décentralisation des services administratifs ;
2. Loi anti-népotisme, anti-tribalisme avec des sanctions pénales ;



➤ **Création d'un parquet national financier.**

3. Digitalisation complète des services publics via la centralisation des données biométriques sécurisées, avec un Système d'Information pour la Gestion des Ressources Humaines (SIRH) ;
4. Réforme du Conseil supérieur de la magistrature : **le Président Melaine Destin GAVET ELENGO ne sera pas Président de cette institution** ;
  - Formation continue et évaluation des compétences ;
  - Mesures immédiates concernant les retraités (CRF/CNSS) et étudiants ;
5. Publication annuelle d'un rapport national de gouvernance et des statistiques par secteur ;
  - **Mise en place d'Institut National des Études Démographiques.**

## 🎓 4. Éducation et Formation Professionnelle

### Mesures phares :

1. Réintroduction renforcée de **l'éducation civique et patriotique, des langues nationales dès le bas âge** ;
  - **Un projet « Filles Tech Congo » : encourager les femmes dans les métiers techniques et scientifiques.**
2. Révision des programmes scolaires (diversité culturelle, unité nationale),
  - **Décentralisation de la gouvernance éducative, avec la création des Directions des Examens et Concours (DEC) dans les 15 départements ;**
3. Création d'écoles techniques spécialisées :
  - **Instituts Nationaux du Bois, du Pétrole, de la Métallurgie et de la Sidérurgie ;**
  - Construction de 15 Universités avec Campus et cantines scolaires et laboratoires.
4. Partenariats et mise en place d'un système d'alternance : université-entreprise ;
  - **Création d'un Centre National de la Recherche et de l'Innovation Technologique ;**
5. Formation continue obligatoire des enseignants, Rendre l'école primaire gratuite et obligatoire.

## 🏆 5. Sports et Culture

### Mesures phares :

1. Organisation annuelle d'un **Festival National de l'Unité et de la Culture** ;



- **Instauration d'une Journée nationale de commémoration (JNC) de nos héros et héroïnes nationaux ;**
- Construction des sépultures nationales pour les héros et héroïnes, ainsi que le **rapatriement des dépouilles certains d'entre eux inhumés à l'étranger ;**
- **Construction d'un musée de l'histoire nationale ;**
- Reconnaissance et développement de la médecine traditionnelle.

2. Création de centres sportifs départementaux,

- Adoption d'un Plan national de développement sportif,
- Programme national de détection des talents,
- **Création d'une nouvelle chaîne de Télévision culturelle qui fera partie du désormais « Groupe Télé-Congo »;**

3. Loi sur la réglementation des lieux de culte religieux ;

- **Un numéro vert des lanceurs d'alertes ;**
- Des aides aux communautés religieuses qui seront conformes à la nouvelle loi.

4. Financement public des industries culturelles,

- Promotion du patriotisme par la culture et le sport ;
- **Création d'un Fonds de soutien à la culture congolaise ;**
- Création d'une Société Nationale de l'Habillement et du Luxe (SNHL) qui gèrera l'industrie textile dont le 1<sup>er</sup> site pilote sera construit à Kinkala dans le Pool ;
- **Fabrication locale de tout type d'uniforme : scolaire, militaire et civile ;**
- Création de **15 Maisons des Sapeurs Congolais (MSC)** qui travailleront en collaboration avec la SNHL ;
- Valorisation des vêtements traditionnels et savoir-faire congolais ;
- **Construction de 2 grands palais des congrès, respectivement de 10.000 places à Brazzaville et 5.000 places à Pointe-Noire,** qui serviront également de salles de spectacles ;
- **Création et valorisation d'une industrie cinématographique nationale.**

5. Volontariat citoyen dans les projets culturels et sportifs congolais.

## Conclusion stratégique

La vision portée dans « **Le CHANGEMENT : Vers un Congo Prospère** » repose sur :

Récépissé n° : 002/022/MATDDL/DGAT/DLPC/SAP du 23 Mars 2022

Siège national : 09 Bis, Rue du marché, Diata, Brazzaville, République du Congo.

Site web : <https://www.mouvementrepublicain.org/>

Email : [presidence@mouvementrepublicain.org](mailto:presidence@mouvementrepublicain.org) -- Téléphone : (+242) 06 471 51 61 / 05 633 86 41



- Une **rupture éthique**
- Une **justice indépendante**
- Une **méritocratie institutionnelle**
- Une **jeunesse au cœur du développement**
- Une **économie inclusive et moderne**

L'ambition présidentielle est claire : passer d'une République du Congo de favoritisme à un État de mérite, d'un système de division à une nation unifiée, d'une économie dépendante à une prospérité durable.

---

---

## **LES GRANDES LIGNES DU LIVRE-PROGRAMME**

### **« LE CHANGEMENT : Vers Un Congo Prospère »**

## **Table des matières**

Chapitre 1 – Le diagnostic de l'opposition congolaise (pp. 8-12).....	7
☐ Chapitre 2 – Le tribalisme, le népotisme et le manque de patriotisme (pp. 13-26) .....	7
♥ Chapitre 3 – Une justice au service du peuple (pp. 27-45) .....	9
♥ Chapitre 4 – La lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite (pp. 46–63).....	11
♥ Chapitre 5 – Des institutions fortes pour une démocratie consensuelle (pp. 64–74) .....	12
♥ Chapitre 6 – Vers une indépendance énergétique (pp. 75–86).....	13
Chapitre 7 – Pour un Congo digital, numérique et inclusif (pp. 87–104).....	16
♥ Chapitre 8 – La modernisation des médias et services postaux (pp. 105–114) .....	17
Chapitre 9 – Une administration publique performante au service de la République du Congo (pp. 115–125) .....	18
♥ Chapitre 10 – Une économie performante et une gestion transparente des finances publiques (pp. 126–168) .....	20
♥ Chapitre 11 – L'éducation, la formation et la recherche scientifique (pp. 169–222).....	22
Chapitre 12 – La santé, un pilier de la prospérité nationale (pp. 223–246).....	23
♥ Chapitre 13 – Les transports et la sécurité routière (pp. 247–278) .....	24
● Chapitre 14 – L'eau potable, un droit pour tous (pp. 279–284) .....	25



Chapitre 15 – Climat des affaires — simplification réglementaire et incitations pour attirer investissements (pp. 285–290).....	26
Chapitre 16 – Entrepreneuriat — accès facilité au financement et renforcement de l'écosystème entrepreneurial (pp. 291–298) .....	27
Chapitre 17 - Industries & hydrocarbures — renégociation des contrats et industrialisation locale - raffinage (pp. 299–320) .....	28
Chapitre 18 - Sécurité alimentaire — loi nationale de sécurité alimentaire et programmes agricoles d'urgence (pp. 321–329).....	29
📄 Chapitre 19 – L'agriculture, l'élevage et la pêche pour une autosuffisance alimentaire (pp.330-350) .....	30
🏆 Chapitre 20 – Le sport, la culture et le tourisme comme piliers de la cohésion nationale (pp. 351–380) .....	31
🏠📄 Chapitre 21 – L'urbanisme, les travaux publics et les codes postaux (pp. 381–424) .....	32
♣️ Chapitre 22 – L'environnement et la transition écologique (pp. 425–435) .....	33
📄 Chapitre 23 – La défense et la sécurité au service du Congo et des Congolais (pp. 436–452)	34
💰 Chapitre 24 – La souveraineté monétaire (pp. 453–457) .....	35
🌐 Chapitre 25 – Engager notre diplomatie au service du développement (pp. 458–466).....	36
🗺️📄 Chapitre 26 – Proposition de ma vision panafricaine (pp. 467–482).....	37
📊 Chapitre 27 – Mise en place des données statistiques nationales (pp. 483–493).....	38
📄 Chapitre 28 – Financement de notre programme (pp. 494–502) .....	39



## I. Chapitre 1 – Le diagnostic de l’opposition congolaise (pp. 8-12)

Ce chapitre dresse un état des lieux critique de l’opposition politique en République du Congo. L’auteur dénonce la faiblesse organisationnelle, la corruption morale et l’absence d’une vision idéologique claire. Il appelle à un renouvellement générationnel et à la création d’un mouvement politique moderne et crédible, incarné par le *Mouvement Républicain (MR)*.

1. **Refondre les partis d’opposition** sur des bases idéologiques solides et non clientélistes.
2. **Renforcer la présence nationale** des partis à travers des structures locales durables.
3. **Moderniser la communication politique** en adoptant les outils numériques (sites, réseaux sociaux).
4. **Lutter contre les divisions et les ego** pour construire une opposition unie et crédible.
5. **Promouvoir une nouvelle génération politique**, notamment les jeunes et les femmes.
6. **Établir un fonds public équitable** de soutien aux partis pour garantir la pluralité démocratique.

## II. Chapitre 2 – Le tribalisme, le népotisme et le manque de patriotisme (pp. 13-26)

Ce chapitre identifie trois fléaux destructeurs du tissu national : le tribalisme, le népotisme et le manque de patriotisme.

L’auteur propose une série de réformes légales, éducatives et institutionnelles pour instaurer une culture d’unité, de mérite et de loyauté nationale, avec des plans d’action chiffrés.

N°	Mesures ou réformes clés	Page
1	Intégration du tribalisme dans la loi avec sanctions explicites	14
2	Création d’un Haut Conseil de Lutte contre le Tribalisme (HCLT) chargé de surveiller les nominations et politiques publiques.	15
3	Révision des programmes scolaires pour l’éducation à la diversité	15
4	Réformes institutionnelles pour une représentation équitable des ethnies	16
5	Politiques de développement communautaire et microcrédit inclusif	16
6	Création d’un Haut Conseil de Lutte contre le Népotisme (HCLN)	18
	Adopter des lois anti-népotisme et interdire les nominations fondées sur les liens familiaux.	18
7	Digitalisation des recrutements publics et registre en ligne des nominations	20
	Protection des lanceurs d’alertes	20
8	Éducation civique et sensibilisation contre le népotisme	21
	Réformer les programmes scolaires pour enseigner la diversité culturelle et le civisme.	



	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ <i>Mettre en place des concours publics anonymes pour les recrutements dans la fonction publique.</i></li><li>➤ <i>Instituer un volontariat national pour raviver le patriotisme et l'engagement citoyen.</i></li></ul>	
9	Programmes de volontariat national et célébration culturelle pour le patriotisme	23
10	Adoption d'une loi sur la Méritocratie et la Transparence dans les nominations publiques	23
	Créer un Haut Conseil des Nominations Publiques (HCNP) afin de garantir la transparence et la méritocratie.	24



### III. Chapitre 3 – Une justice au service du peuple (pp. 27-45)

Ce chapitre expose la crise profonde de la justice congolaise : corruption, immixtion du pouvoir exécutif, conditions carcérales dégradantes et absence d'indépendance judiciaire. L'auteur propose une réforme complète du système judiciaire pour restaurer l'État de droit et garantir une justice équitable, moderne et humaine.

N°	Mesures et réformes principales	Page
	Créer un Conseil Supérieur de la Magistrature Indépendant (CSMI) autonome vis-à-vis du pouvoir exécutif.	38-39
1	Rééquilibrer la nomination des magistrats via un Conseil Supérieur Indépendant (CSMI)	37
2	Moderniser les infrastructures judiciaires (tribunaux, palais, prisons)	37
3	Informatiser les procédures et créer un réseau numérique judiciaire national	37
4	Réformer le code pénal et civil pour simplifier les procédures	39
5	Créer un juge des libertés pour contrôler les détentions provisoires	37
6	Former un corps d'agents pénitentiaires spécialisés et réhabiliter les prisons	37
7	Organiser les États généraux de la justice	37
8	Assurer l'accès à la justice dans les zones rurales (répartition équitable des magistrats)	
9	Interdire l'ingérence du Président et du ministre de la Justice dans le CSM	37
10	Lutter contre la corruption judiciaire et la détention arbitraire	
	Réformer le mode de désignation des juges pour en faire un processus fondé sur le mérite. <ul style="list-style-type: none"><li>• Moderniser les tribunaux et numériser les procédures judiciaires.</li><li>• Améliorer les conditions carcérales et humaniser les centres de détention.</li><li>• Former et professionnaliser les acteurs judiciaires (magistrats, greffiers, gardiens).</li><li>• Organiser les États Généraux de la Justice pour redéfinir la politique judiciaire nationale.</li></ul>	
	Création d'un « <b>Centre National pour le Recyclage et la Réinsertion Sociale (CNRRS)</b> » sera une initiative visant à transformer les défis liés à la réinsertion des anciens détenus en opportunités pour leur intégration socio-professionnelle.  Sous la tutelle du Ministère de la Justice, en partenariat avec le Ministère de l'Emploi, le « CNRRS »	41



	aura pour mission d'offrir une seconde chance aux anciens détenus, notamment les « <b>bébés noirs</b> » et autres, pour leur permettre de devenir des acteurs actifs de la société congolaise et de réduire le taux de récidive.	
--	--	--



#### IV. Chapitre 4 – La lutte contre la corruption et l’enrichissement illicite (pp. 46–63)

Ce chapitre dénonce la corruption systémique qui gangrène la société congolaise et l’impunité des élites politiques. L’auteur appelle à des réformes profondes pour instaurer la transparence, responsabiliser les institutions et promouvoir une éthique publique exemplaire.

N°	Mesures ou réformes clés	Page
1	Adoption d’une loi anticorruption renforcée avec sanctions exemplaires	51
	La Création d’une Cour de répression de l’enrichissement illicite, chargée de lutter contre l’enrichissement illicite et les délits connexes. La Mise en place d’une agence congolaise anti-corruption pour renforcer la lutte contre la corruption	49
2	Création d’une <b>Haute Autorité pour la Transparence et la Probité Publique (HATPP)</b>	52
3	Obligation de déclaration de patrimoine pour tous les élus et hauts fonctionnaires	53
4	Mise en place d’un <b>tribunal financier spécial</b> pour juger les détournements	55
5	Protection légale des lanceurs d’alerte et journalistes d’investigation	56
	Mise en place d’une Charte de la Moralisation de la Vie Publique en République du Congo (CMVP)	56
6	Audit national annuel des finances publiques par un organe indépendant	57
7	Sanctions pénales contre les corrupteurs étrangers impliqués	58
8	Intégration d’un module d’éducation civique et anticorruption à l’école	59
9	Réforme des marchés publics : appels d’offres numériques et transparents	60
	Création d’une Autorité pour l’Ethique et la Transparence (HAET) indépendante du gouvernement.	60
10		

- **Obligation de déclaration de patrimoine** pour tous les hauts fonctionnaires et élus.
- **Digitalisation des finances publiques** et adoption de la blockchain pour la traçabilité.
- **Révision du code des marchés publics** pour garantir la transparence des appels d’offres.
- **Renforcement des sanctions pénales** contre les détournements et conflits d’intérêts.
- **Mise en place d’une plateforme de dénonciation anonyme** pour signaler les cas de corruption.



## V. ♥ Chapitre 5 – Des institutions fortes pour une démocratie consensuelle (pp. 64–74)

L'auteur prône une refonte des institutions pour équilibrer les pouvoirs, limiter la présidentialisation du régime et instaurer une démocratie participative. Il propose des lois concrètes pour rendre le Parlement plus représentatif et supprimer les redondances institutionnelles.

N°	Mesures ou propositions	Page
1	Réduction des pouvoirs du Président de la République	65
2	Renforcement du contre-pouvoir législatif (Assemblée nationale)	65
3	<b>Loi sur la restructuration du parlement</b> : Suppression du Sénat et réduction du nombre de députés	70
4	Introduction d'une <b>Loi sur la responsabilité budgétaire</b>	68
	Création d'un Observatoire National des Finances Publiques (ONFP) chargé de surveiller l'endettement et de conseiller le gouvernement sur les emprunts futurs.	69
5	Création d'un <b>Conseil Constitutionnel indépendant</b>	66
6	Instauration de la <b>démocratie participative</b> (consultations citoyennes)	67
7	Numérisation du processus électoral pour plus de transparence	67
8	Réforme des associations pour un pluralisme plus crédible	68
9	Introduction d'un quota de jeunes et de femmes dans les institutions	69
10	Instauration d'un système de reddition de comptes parlementaire annuel	73



## VI. Chapitre 6 – Vers une indépendance énergétique (pp. 75–86)

Le Congo reste dépendant des importations énergétiques malgré son potentiel. L’auteur propose un plan de souveraineté énergétique fondé sur les énergies renouvelables, la libéralisation du secteur et la création d’institutions spécialisées pour une gestion durable.

N°	Mesures ou réformes proposées	Page
1	Audit complet du secteur énergétique et publication des données	76
2	Modernisation des centrales hydroélectriques et thermiques	77
3	Plan de transition vers les énergies renouvelables (solaire, biomasse)	79
4	Création d’une <b>Agence nationale de l’énergie durable (ANED)</b>	80
5	Libéralisation encadrée du marché énergétique	82
6	Partenariats public-privé pour la production et la distribution d’électricité	78
7	Subventions pour les énergies propres dans les ménages	81
8	Formation d’ingénieurs et techniciens spécialisés en énergie	80
9	Décentralisation de la production pour les zones rurales	79
10	Établissement d’un plan décennal d’autosuffisance énergétique	82

N°	Mesure principale (fidèle au texte)	Page(s)
1	<b>États généraux de l’électricité</b> pour évaluer besoins et priorités nationales	78
2	<b>Création de la SNPE</b> (production), <b>SNTE</b> (transport) et <b>SNDCE</b> (distribution)	82–83
3	<b>Réhabilitation des barrages (Djoué, Moukoulou, Imboulou)</b> et développement solaire/éolien/biomasse	80–81
4	<b>Plan national d’électrification rurale</b> , avec mini-réseaux et <b>accès gratuit &lt; 100 kWh</b>	82–83
5	<b>Modernisation du réseau</b> : lignes haute tension, nouveaux transformateurs, compteurs intelligents	82–83
6	<b>Libéralisation du secteur</b> + cadre juridique attractif pour investissements privés	82–84
7	<b>Renforcement de l’ARSE</b> (régulateur) pour transparence et gouvernance	82–83
8	<b>Construction du barrage de Sounda</b> et reprise de la gestion de E <sup>2</sup> C	80–81
9	<b>Transition énergétique : 50 % de renouvelables en 10 ans</b>	79



10	<b>Campagnes nationales de sensibilisation + formation professionnelle en métiers de l'énergie</b>	84
----	--	----



L'auteur décrit les carences du secteur énergétique et propose un plan d'électrification universelle basé sur l'innovation, la diversification des sources et la réforme de la société E2C. L'objectif est d'assurer 100 % d'accès à l'électricité d'ici 2040.

<b>N°</b>	<b>Mesures principales</b>	<b>Page</b>
1	Réforme complète de la société Énergie Électrique du Congo (E2C)	
2	Création d'un <b>Plan national d'électrification rurale</b>	
3	Construction de mini-barrages hydroélectriques régionaux	
4	Encouragement des investissements privés dans les énergies renouvelables	
5	Déploiement du solaire domestique et communautaire	
6	Réduction des pertes sur le réseau et modernisation des compteurs	
7	Création d'un cadre fiscal incitatif pour les producteurs indépendants	
8	Formation de techniciens et ingénieurs de l'énergie	
9	Lancement d'un programme "Zéro village sans lumière"	
10	Adoption d'une loi sur la transition énergétique	



## VII. Chapitre 7 – Pour un Congo digital, numérique et inclusif (pp. 87–104)

L'auteur présente une vision ambitieuse d'un Congo interconnecté, innovant et compétitif. Il détaille un plan de développement numérique intégral, allant de la modernisation des télécommunications à la création d'une station spatiale congolaise.

N°	Mesures ou projets phares	Page
1	Déploiement national de la fibre optique et extension de l'accès à Internet	89
2	Réforme du ministère des Postes et Télécommunications	90
3	Création d'un <b>Plan National de Transformation Digitale (PNTD)</b>	91
4	Formation massive aux compétences numériques	92
5	Numérisation intégrale des services publics : <b>Dossier Médical Electronique « Kobika »</b>	94
6	Soutien aux start-ups technologiques et e-commerce congolais	94
	Création d'un Centre d'Innovation Technologique « <b>Mayela</b> »	94
7	Réforme de la gouvernance et régulation du numérique	95
8	Suivi-évaluation numérique annuel de la réforme	96
9	Création d'une <b>Station Spatiale Congolaise (SSC)</b> d'ici 2041 + satellite national	98-99
	Créer une École Nationale des Télécommunications et Technologies Spatiale (ENTTS)	99
	<b>Fonds National pour la Recherche et l'Innovation (FNRI)</b>	100
10	Mise en place d'un <b>Réseau Spatial d'Afrique Centrale (RSAC)</b>	103

N°	Mesure principale (fidèle au texte)	Page(s)
1	<b>Construction de 9 Datacenters</b> répartis dans tout le pays pour la souveraineté de la donnée	91
2	<b>Extension nationale de la fibre optique</b> avec PPP	92
3	Création de <b>centres numériques communautaires</b> dans chaque chef-lieu de district	91
4	<b>Couverture 4G/5G étendue</b> à tous les départements	91
5	<b>Programmes de formation à grande échelle</b> (compétences digitales, cybersécurité...)	92
6	<b>Éducation numérique obligatoire dès la 6e</b> (programmation, contrôle parental)	92
7	<b>Portail national des services publics « Congo-Tech »</b> : impôts, factures, état civil...	93
8	<b>Soutien aux start-ups digitales</b> + avantages fiscaux pour le numérique	94
9	<b>Création de l'Agence Nationale de Cybersécurité « Misso-ngaa »</b>	95



## VIII. Chapitre 8 – La modernisation des médias et services postaux (pp. 105–114)

Ce chapitre aborde la refonte du secteur médiatique et postal. Il vise à garantir la liberté de la presse, la modernisation technologique des médias publics et la relance des services postaux à travers une gouvernance décentralisée et numérique.

N°	Mesures ou réformes clés	Page
1	Réforme du <b>Conseil Supérieur de la Liberté de Communication (CSLC)</b>	107
2	Renforcement de la liberté de la presse et de l'indépendance journalistique	107
3	Modernisation de Télé-Congo et extension de la couverture nationale : Avec la nouvelle « Chaîne de Télévision Culturelle (CTC) » affiliée au « Groupe Télé-Congo », dédiée uniquement à la culture et aux sports.	109
4	Numérisation des archives audiovisuelles nationales	110
5	Création d'une <b>Agence de régulation des services postaux (ARSP)</b>	111
6	Plan d'action technique pour la couverture postale nationale	112
7	Développement d'une logistique postale moderne	113
8	Intégration des zones rurales via des services postaux numériques	114
9	Modernisation des bureaux de poste et centres de tri	115
10	Inclusion des médias privés dans le financement public proportionnel	113

N°	Mesure principale (fidèle au texte)	Page(s)
1	<b>Renforcer le rôle de régulation du CSLC</b> , avec transparence et impartialité	107
2	<b>Moderniser le cadre juridique</b> protégeant la liberté de presse et les journalistes	110
3	<b>Charte des droits des journalistes</b> (sources, indépendance, éthique)	110
4	<b>Critères stricts d'évolution des grades</b> pour professionnaliser les carrières	108– 109
5	<b>Audit complet de Télé-Congo</b> + modernisation des équipements	109
6	<b>Couverture nationale à 100 %</b> via stations relais et PPP	109
7	<b>Réforme de la Poste</b> via audit, réorganisation interne & PPP	110– 112
8	<b>Création de l'ANRSP</b> (Régulation des services postaux)	111
9	<b>Déploiement de services numériques postaux</b> (suivi, paiements en ligne)	112– 113
10	<b>Extension des bureaux de poste et services mobiles</b> jusque dans les zones reculées	112– 113



## IX. Chapitre 9 – Une administration publique performante au service de la République du Congo (pp. 115–125)

Ce chapitre vise à réformer profondément l’administration publique congolaise, minée par la corruption, le clientélisme et l’inefficacité. L’auteur prône une administration moderne, numérique et méritocratique au service du citoyen.

N°	Mesures ou réformes clés	Page
1	Révision du statut général de la fonction publique	118
2	Création d’un Haut Conseil de la Fonction Publique (HCFP)	120
3	Audit général du personnel et assainissement des effectifs	120
4	Digitalisation intégrale de la gestion des carrières	122
	<b>Un Système d’Information pour la Gestion des Ressources Humaines (SIRH)</b> : Centraliser et automatiser la gestion des informations des fonctionnaires.	122
5	Mise en place d’un concours national annuel de recrutement	122
6	Formation continue et évaluation des compétences	123
7	Sanctions disciplinaires automatiques pour manquements graves	124
8	Parité et accès équitable à la fonction publique	125
9	Décentralisation des services administratifs	
10	Création d’un Observatoire de la Performance Administrative	

N°	Mesures	Pages
1	Recrutement <b>uniquement par concours et appel à candidature</b>	120– 121
2	Réduction du nombre de <b>ministères à 15</b> et simplification administrative par regroupement-fusion avec une dizaine ( <b>10</b> ) de postes de <b>Secrétaires d’État</b> , et simplifier l’administration départementale et communale afin de réduire les coûts et d’améliorer l’efficience.	118– 119
3	Mise en place d’une <b>gestion axée sur les résultats</b>	
4	<b>Portail centralisé de services en ligne</b>	120
5	<b>Loi sur l’accès à l’information publique</b>	122
6	<b>Contrats de performance</b> dans l’administration	119
7	Neutralité politique de l’administration	120
8	<b>Audit des besoins</b> et modernisation des bureaux publics	122
9	<b>Évaluation régulière des performances</b>	120– 121
10	Mesures immédiates concernant les <b>retraités (CRF/CNSS)</b>	123

L’auteur propose une véritable autonomie des collectivités locales, appuyée sur la responsabilisation des élus et la gestion budgétaire directe des départements et communes.



N°	Mesures clés	Page
1	Réforme constitutionnelle pour renforcer la décentralisation	
2	Création d'un <b>Fonds d'investissement communal (FIC)</b>	
3	Élection directe des maires et présidents de conseil départemental	
4	Transfert effectif des compétences aux collectivités locales	
5	Instauration d'une fiscalité locale autonome	
6	Digitalisation de la gestion municipale	
7	Formation des cadres territoriaux et agents municipaux	
8	Suivi citoyen des budgets communaux	
9	Programme "Commune propre et verte"	
10	Réforme de la tutelle administrative pour plus d'autonomie locale	



## X. Chapitre 10 – Une économie performante et une gestion transparente des finances publiques (pp. 126–168)

Ce chapitre présente un plan économique axé sur la diversification, la transparence budgétaire et l'industrialisation nationale. L'auteur veut rompre avec la dépendance pétrolière et promouvoir une économie équitable.

N°	Mesures phares	Page
1	<b>Lancement d'un nouveau modèle économique</b> basé sur la substitution aux importations pour diversifier hors pétrole	127
2		
3	Adoption d'une loi sur la transparence des finances publiques	
4	Diversification des pôles économiques régionaux	
5	Réduction du poids du pétrole à moins de 30 % du PIB	
6	Introduction de la comptabilité publique numérique	
7	<b>Réduction DRASTIQUE du train de vie de l'État</b> et lutte contre la gabegie	134-138
8	<b>Promotion du secteur privé national ET Soutien au secteur informel</b>	164
	<b>Soutien aux initiatives vertes</b>	165
	<b>Réduction de la bureaucratie</b> : Simplifier les procédures administratives pour la création d'entreprises et l'obtention de permis, afin de faciliter l'initiative entrepreneuriale	165
9	Création d'une Direction nationale d'audit interne	
	La Mise en place d'un <b>Haut Conseil de l'Impôt (HCI)</b> : Cette structure participative aura pour mission de définir les orientations de la politique fiscale	143
	La création d'une « <b>École Nationale des Régies Financières (ENRF)</b> » assurera une formation continue des agents financiers, avec un accent sur l'utilisation des outils digitaux	143
10	Révision du Code des investissements et des marchés publics	

N°	Mesure	Pages
1		127
2	<b>Réforme des finances publiques</b> (plus de transparence)	128
3	<b>Meilleure gestion de la dette publique</b>	129-131
4	Réformes des finances <b>locales</b> pour lever plus de ressources	132
5		
6	<b>Baisse des salaires des hauts fonctionnaires</b> , création d'un <b>Fonds d'Investissement Patriotique</b>	134
7	Création de la <b>Banque Congolaise de Développement (BCD)</b>	139-140



8	<b>Réforme monétaire</b> pour financer l'économie	140
9	<b>Politique fiscale novatrice</b> (juste, équitable, efficace et transparente)	144- 151
10	Préférence nationale : <b>80 % du commerce de proximité réservé aux Congolais</b>	155
	Création de l' <b>Agence de Promotion et de Développement des Échanges Extérieurs (APDEX)</b> , <b>Encouragement des investissements directs étrangers (IDE)</b>	157

- **Création de zones économiques spéciales** pour attirer les investissements et favoriser la production locale.
- **Réhabilitation du secteur agricole** via un fonds national de modernisation rurale.
- **Appui au secteur privé et aux start-ups** à travers des allègements fiscaux et des incubateurs.
- **Développement du tourisme et de l'économie verte** comme piliers alternatifs.
- **Nationalisation partielle des ressources minières stratégiques** pour un meilleur partage des richesses.
- **Création d'un Conseil Économique et Stratégique National (CESN)** chargé de la planification à long terme.



## XI. Chapitre 11 – L'éducation, la formation et la recherche scientifique (pp. 169–222)

L'auteur considère l'éducation comme la clé du développement. Il propose une refonte complète du système éducatif, depuis le primaire jusqu'à l'université, intégrant innovation technologique, formation duale et excellence académique.

N°	Mesures principales	Page
1	Rendre l'école primaire gratuite et obligatoire	
2	Réforme du programme scolaire pour l'adapter au marché du travail : l'éducation civique dès le primaire	179
	Restauration du système éducatif et Loi sur la réorganisation du calendrier scolaire	219-220
	Introduction des bourses scolaires dès le Collège	
	<b>Création des Centres de Formation Continue (CFC)</b>	175
3	Création d'un fonds national de bourses et d'excellence	
4	Introduction du numérique et des technologies éducatives	176
5	Réhabilitation et modernisation de l'Université Marien-Ngouabi, construction des nouveaux établissements universitaires et des campus, <b>mesures immédiates pour les bourses des étudiants Congolais</b>	194-198
6	<b>Mise en place d'un système d'alternance université-entreprise</b>	211-214
7	Création d'incubateurs de start-up dans les universités	187
8	<b>Loi sur la valorisation de la recherche et l'enseignement supérieur</b>	207
9	Décentralisation de la gouvernance éducative, avec la <b>création des DEC dans les 15 départements</b>	177, 215-218
	<b>Mettre en place des cantines scolaires de la maternelle à l'université</b>	178
10	Insertion professionnelle des diplômés via la Banque Congolaise de Développement (BCD), grâce à la création d'un <b>Observatoire National de l'Insertion professionnelle des Diplômés (ONIPD)</b>	190, 209
	Valorisation des diplômes techniques	186
	<b>Lancement d'un projet « Filles Tech Congo »</b>	189
	Création d'un <b>Centre National de la Recherche et de l'Innovation Technologique, de la plateforme « Congolab »</b> , introduction de <b>de Culture Scientifique et Technologique</b>	204-205



## XII. Chapitre 12 – La santé, un pilier de la prospérité nationale (pp. 223–246)

Ce chapitre expose la fragilité du système de santé congolais et propose des réformes de fond : assurance santé universelle, hôpitaux modernes, médecine préventive et production locale de médicaments.

N°	Mesures clés	Page
	<b>Une sécurité sociale efficace, juste et équitable à moindre coût</b>	<b>230</b>
1	Création d'une <b>Caisse Nationale d'Assurance Santé Universelle (CNASU)</b>	228-229
2	Construction de 15 et Réhabilitation des hôpitaux publics et centres de santé ruraux	228
3	<b>Mise en place de cliniques mobiles régionales</b>	
4	Construction d'un <b>Centre National de Recherche Biomédicale (CNRB)</b>	
5	Introduction d'une couverture médicale obligatoire pour tous les travailleurs	
6	Création d'une <b>Autorité Nationale de Contrôle du Médicament (ANCM)</b>	236-237
7	Développement d'une industrie pharmaceutique locale	
8	Recrutement et formation continue du personnel médical	
9	Campagnes nationales de vaccination et de prévention	
10	Adoption d'une loi sur la santé publique et la bioéthique	
	<b>Fonds de Soutien aux Personnes à Mobilité Réduite et Handicapées « FSPMR-H ».</b> Fonds de Soutien aux Femmes Veuves et Familles Modestes « FSFV-FM »	235
	<b>Mise en Place de l'Autorité Nationale de Contrôle, de Régulation et de la Promotion de la Médecine Traditionnelle et des Valeurs Ancestrales (ANCR-PMTVA) en République du Congo</b>	237-240
	Loi sur la promotion et la protection de la Famille République du Congolaise : <b>prime de naissance, gratuité des urgences, césarienne, allocations familiales et chômage</b> ; Reconnaissance et plafonnement des dépenses du mariage coutumier à 1 million de FCFA	241-245
	Une « <b>Agence Congolaise d'Authentification des Mariages (ACAM)</b> » sera créée. Celle-ci aura pour mission principale de délivrer des chèques d'un montant de 200.000 FCFA aux couples nouvellement mariés dans un délai de 15 jours suivant la célébration de leur mariage.	



### XIII. Chapitre 13 – Les transports et la sécurité routière (pp. 247–278)

Ce chapitre expose un vaste plan d'infrastructures de transport pour désenclaver le pays et renforcer la sécurité routière. Il prévoit la création d'entreprises publiques modernes et des réformes fiscales incitatives.

N°	Projets et mesures clés	Page
1	Création de la <b>Société Nationale des Transports Urbains et Inter-cités (SNTUI)</b>	250
2	Réhabilitation des routes nationales et départementales	252
3	Création de directions départementales des examens de conduite	256
4	Modernisation du transport ferroviaire	261
5	Relance du transport fluvial et maritime	263
6	Création de la compagnie aérienne nationale « <b>Mpepo Airlines</b> »	267
7	Réduction des taxes sur les transports terrestres et aériens	271
8	Introduction d'un cadre fiscal unique pour le transport	273
9	Création d'un service national de météorologie	275
10	Élaboration d'un plan de sécurité routière nationale	258



## XIV. Chapitre 14 – L'eau potable, un droit pour tous (pp. 279–284)

Ce chapitre met en lumière le manque d'accès à l'eau potable, un problème majeur de santé publique. L'auteur prône une réforme de la SNDE et une politique nationale de l'eau visant à garantir une distribution équitable, durable et universelle.

N°	Mesures ou réformes clés	Page
1	Réforme et restructuration de la Société Nationale de Distribution d'Eau (SNDE)	281
2	Création d'un Fonds National de l'Eau Potable (FNEP)	283
3	Programme national d'accès universel à l'eau d'ici 2035	
4	Construction de stations modernes de traitement d'eau	
5	Protection des sources et bassins hydrauliques	
6	Installation de compteurs intelligents pour la facturation équitable	
7	Partenariats public-privé pour la gestion locale des réseaux	
8	Réhabilitation des infrastructures rurales d'adduction d'eau	
9	Création d'une Agence Nationale de Régulation de l'Eau (ANRE)	
10	Campagnes d'éducation citoyenne sur l'hygiène et la gestion de l'eau	



XVI.

XVII. Chapitre 15 – Climat des affaires — simplification réglementaire et incitations pour attirer investissements (pp. 285–290)

- La Lutte contre la corruption : La création d'une « **Agence Nationale pour la Transparence et la Bonne Gouvernance (ANTBG)** »
- Soutien aux PME: Un « **Fonds de Soutien à l'Entrepreneuriat National (FSEN)** »
- Simplification des procédures administratives: Un « **Guichet Unique pour les Investisseurs (GUI)** » sera instauré, permettant de centraliser toutes les démarches liées à la création d'entreprise.

**NB : Plusieurs autres bonnes mesures phares restent à découvrir en lisant intégralement le chapitre.**



XVIII. Chapitre 16 – Entrepreneuriat — accès facilité au financement et renforcement de l'écosystème entrepreneurial (pp. 291–298)

N°	Mesure	Pages
1	Protection du marché intérieur au profit des entreprises locales	291
2	Accès facilité au crédit via la <b>BCD</b>	
3	Allègements fiscaux pour l'investissement productif	
4	Incitations pour la transformation locale des ressources	
5	Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes	
6	Appui aux filières stratégiques (agro, mines, industrie)	
7	Création d'emplois par développement endogène	
8	Lutte contre l'informel et formalisation des entreprises	
9	Favoriser le Made in Congo (préférence nationale)	
10	Intégration du numérique pour accélérer l'innovation	



## XIX. Chapitre 17 - Industries & hydrocarbures — renégociation des contrats et industrialisation locale - raffinage (pp. 299–320)

- Projet de Réforme de Loi sur la Renégociation des Contrats Pétroliers et Miniers au République du Congo ;
- Restructuration de la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC) et Modernisation de la Congolaise des Raffineries (CORAF) ;
- Construction d'un oléoduc entre Pointe-Noire et Brazzaville: Ce pipeline de 520 km permettra de sécuriser l'approvisionnement en carburant et d'éviter les pénuries dans Brazzaville et la partie nord de la République du Congo ;
- Création de l'Institut National des Pétroles du Congo (INPC) ;
- Création de la Société Nationale de Sidérurgie et de Métallurgie du Congo (SNSMC) ;
- Création d'un Institut National des Métaux du Congo (INMC) ;
- Création de la Société Nationale d'Exploitation et de Transformation du Bois du Congo (SNETBC) ;
- Création d'un Institut National des Études du Bois (INEB) ;
- Création ou Réhabilitation de la Société Nationale d'Exploitation et de Transformation du Manganèse du Congo (SNETMC) ;
- Création d'une industrie textile à Kinkala et création de la Société Nationale de l'Habillement et du Luxe (SNHL) ;
- Création de la Maison des Sapeurs et Tisserons du Congo (MSTC) ;
- Création d'un atelier de montage et d'assemblage automobile et mécanique ;
- Loi sur le Gel Temporaire des Permis Miniers, Renégociation des Contrats et Transformation Locale des Ressources en République du Congo.

**NB : Plusieurs autres bonnes mesures phares restent à découvrir en lisant intégralement le chapitre.**



## XX. Chapitre 18 - Sécurité alimentaire — loi nationale de sécurité alimentaire et programmes agricoles d'urgence (pp. 321–329)

### **La mise en place d'une Loi sur la Sécurité Alimentaire en République du Congo ;**

Cette loi aura pour principal objectif : l'instauration d'une réglementation stricte et des institutions spécialisées pour assurer la sécurité alimentaire en République du Congo, en garantissant que tous les produits alimentaires, qu'ils soient importés ou produits localement, respectent les normes internationales.

**A- Adoption d'une loi-cadre sur la sécurité alimentaire :** Encadrer la production, l'importation, la transformation, et la commercialisation des produits alimentaires en garantissant qu'ils répondent aux normes de qualité et de sécurité alimentaire.

**B- Création d'une « Agence Nationale de Contrôle Alimentaire (ANCA) » :** Organe chargé de la surveillance, du contrôle, et de la certification des produits alimentaires.

**C- Obligations pour les producteurs et importateurs :** Tous les produits devront être validés par l'ANCA avant d'être mis sur le marché.

**D- Normes basées sur les standards internationaux :** Adoption des standards du Codex Alimentaires, ISO 22000, et autres normes internationales pertinentes pour la sécurité alimentaire.

**E- Création de l'Institut National de la Sécurité Alimentaire (INSA) qui aura pour :**

- **Rôle:** Former des spécialistes en sécurité alimentaire, effectuer des recherches sur les dangers alimentaires locaux, et proposer des solutions adaptées au contexte congolais.
- **Programmes:** Créer des cursus sur la sécurité sanitaire des aliments, la microbiologie alimentaire, la toxicologie, et la législation alimentaire internationale.
- **Collaboration:** Des partenariats avec des institutions internationales pour l'échange de savoir-faire et la mise à jour des normes.

**NB : Plusieurs autres bonnes mesures phares restent à découvrir en lisant intégralement le chapitre.**



## XXI. Chapitre 19 – L’agriculture, l’élevage et la pêche pour une autosuffisance alimentaire (pp.330-350)

Ce chapitre plaide pour une révolution agricole en vue d’assurer la sécurité alimentaire et réduire la dépendance aux importations. Il détaille un plan d’action pour moderniser les filières, renforcer la mécanisation et attirer les jeunes vers l’agriculture.

N°	Réformes ou initiatives clés	Page
1	Création d’un Fonds National de Développement Agricole (FNDA)	
2	Mécanisation de la production agricole et subventions aux intrants	
3	Relance des coopératives agricoles	
4	Création de zones agro-industrielles par département	
5	Promotion de la pêche artisanale et industrielle	
6	Développement de l’élevage bovin et avicole	
7	Réforme du foncier agricole et cadastre rural numérique	
8	Création de centres de formation agricole régionaux	
9	Renforcement de la Banque Agricole du Congo	
10	Plan décennal pour l’autosuffisance alimentaire	

**NB : Plusieurs autres bonnes mesures phares restent à découvrir en lisant intégralement le chapitre.**



## XXII. Chapitre 20 – Le sport, la culture et le tourisme comme piliers de la cohésion nationale (pp. 351–380)

L’auteur met en avant la dimension identitaire et économique du sport, de la culture et du tourisme. Il propose un plan national pour la renaissance culturelle et la professionnalisation du sport congolais.

N°	Mesures principales	Page
1	Adoption d’un <b>Plan national de développement sportif</b>	355
2	Création d’un <b>Fonds de soutien à la culture congolaise</b>	357
3	Réhabilitation des infrastructures sportives régionales	356
4	Mise en place d’une <b>Agence nationale du tourisme (ANT)</b>	358
5	Encadrement légal des fédérations sportives	359
6	Loi sur la réglementation des lieux de culte religieux	364
7	Construction des sépultures nationales pour les héros	370
8	Instauration d’une <b>Journée nationale de commémoration (JNC)</b>	377
9	Création d’un <b>Musée national des héros du Congo</b>	377
10	Promotion du patriotisme par la culture et le sport	378

**NB : Plusieurs autres bonnes mesures phares restent à découvrir en lisant intégralement le chapitre.**



## XXIII. Chapitre 21 – L’urbanisme, les travaux publics et les codes postaux (pp. 381–424)

Ce chapitre décrit un plan de reconstruction et d’aménagement des infrastructures publiques, tout en intégrant la modernisation des codes postaux. L’objectif est de garantir une urbanisation planifiée et durable.

N°	Mesures et projets phares	Page
1	Révision du Code de l’urbanisme et des travaux publics	
2	Création d’une <b>Agence congolaise des infrastructures publiques (ACIP)</b>	
3	Adoption du <b>Code national des adresses postales</b>	
4	Programme décennal d’entretien des routes et ponts	
5	Modernisation des ouvrages hydrauliques et voiries urbaines	
6	Développement d’un système de géolocalisation postale	
7	Réhabilitation des bâtiments administratifs et historiques	
8	Intégration des normes écologiques dans les travaux publics	
9	Formation technique des ingénieurs et urbanistes	
10	Mise en place d’un <b>registre foncier numérique national</b>	

***NB : Plusieurs autres bonnes mesures phares restent à découvrir en lisant intégralement le chapitre.***

L’auteur présente un programme ambitieux de logement social et d’aménagement urbain équilibré. Il propose la décentralisation des politiques d’habitat et la création de villes écologiques et modernes.

N°	Mesures ou projets phares	Page
1	Création d’un <b>Fonds National du Logement Social (FNLS)</b>	
2	Construction de 200 000 logements sociaux sur 15 ans	
3	Réhabilitation ou Mise en place d’une <b>Banque de l’Habitat du Congo (BHC)</b>	
4	Réforme du code de l’urbanisme et du cadastre	
5	Développement de “villes vertes” et éco-quartiers	
6	Lutte contre l’occupation anarchique et les bidonvilles	
7	Encouragement à l’habitat participatif et coopératif	
8	Subventions pour les matériaux locaux de construction	
9	Décentralisation des services d’urbanisme	
10	Plan directeur national d’aménagement du territoire 2040	



## XXIV. Chapitre 22 – L’environnement et la transition écologique (pp. 425–435)

L’auteur insiste sur l’urgence environnementale et la nécessité d’intégrer la protection de la nature dans la stratégie nationale de développement. Il propose une politique écologique ambitieuse, fondée sur la durabilité et la souveraineté verte.

N°	Mesures majeures	Page
1	Adoption d’une <b>Charte nationale pour l’environnement et le développement durable</b>	
2	Création du <b>Ministère de la Transition Écologique</b>	
3	Réhabilitation du bassin du fleuve Congo et des zones forestières	
4	Interdiction des plastiques non recyclables d’ici 2030	
5	Promotion des énergies vertes et des transports propres	
6	Création de forêts communautaires pour le reboisement	
7	Partenariats internationaux pour la compensation carbone	
8	Mise en place d’un <b>Observatoire National du Climat</b>	
9	Intégration de l’éducation environnementale dans les écoles	
10	Loi sur la gestion durable des déchets et recyclage obligatoire	



## XXV. Chapitre 23 – La défense et la sécurité au service du Congo et des Congolais (pp. 436–452)

Ce chapitre aborde la réforme du secteur de la défense et de la sécurité nationale. L’auteur critique la politisation de l’armée et propose un plan de modernisation, de professionnalisation et de cohésion nationale.

N°	Réformes principales	Page
1	Démilitarisation du pouvoir politique	
2	Réorganisation complète de l’armée congolaise	
3	Réduction du nombre de généraux et hiérarchisation stricte	
4	Création d’une <b>Académie militaire nationale moderne</b>	
5	Renforcement de la Gendarmerie nationale	
6	Lutte contre les milices privées et intégration contrôlée des ex-combattants	
7	Amélioration de l’équipement et de la solde des troupes	
8	Création d’une <b>Police républicaine indépendante</b>	
9	Programme national de sécurité communautaire (contre les “bébés noirs”)	
10	Loi sur la neutralité et la discipline militaire	

**NB : Plusieurs autres bonnes mesures phares restent à découvrir en lisant intégralement le chapitre.**



## XXVI. 💰 Chapitre 24 – La souveraineté monétaire (pp. 453–457)

Ce chapitre prône la rupture avec la dépendance au franc CFA et la création d'une monnaie nationale congolaise. L'auteur considère la souveraineté monétaire comme une condition essentielle à la souveraineté économique et politique du pays.

N°	Mesures ou propositions phares	Page
1	Audit de la participation congolaise dans la zone CEMAC	454
2	Négociation avec la BEAC pour un régime monétaire transitoire	454
3	Création d'une <b>Banque Centrale du Congo indépendante (BCC)</b>	455
4	Élaboration d'une nouvelle monnaie nationale	455
5	Mise en place d'un plan de sortie progressive du franc CFA	456
6	Constitution d'un fonds de stabilité monétaire	456
7	Formation d'experts en politique monétaire et change	456
8	Signature d'accords monétaires avec les pays voisins	457
9	Intégration de la monnaie numérique congolaise (Crypto-Congo)	457
10	Création d'un <b>Conseil monétaire national</b> pour superviser la transition	457



## XXVII. [Chapitre 25 – Engager notre diplomatie au service du développement](#) (pp. 458–466)

L’auteur critique la diplomatie congolaise actuelle, qu’il juge inefficace et déconnectée des priorités économiques. Il propose une diplomatie économique proactive, au service du développement et de la diaspora.

N°	Mesures et réformes proposées	Page
1	Restructuration du ministère des Affaires étrangères	461
2	Création d’une <b>Agence congolaise de diplomatie économique (ACDE)</b>	462
3	Recensement numérique des Congolais de l’étranger	460
4	Rétablissement du droit de vote de la diaspora	461
5	Réforme des consulats pour un meilleur service administratif	459
6	Nominations diplomatiques fondées sur le mérite	462
7	Création d’un fonds de soutien aux entrepreneurs de la diaspora	463
8	Partenariats stratégiques Afrique–Europe–Asie	463
9	Formation diplomatique à l’École nationale des relations internationales	464
10	Intégration de la diplomatie climatique et culturelle	465



Ce chapitre développe la vision panafricaine de l’auteur : une union politique, économique et culturelle du continent africain fondée sur la souveraineté et la coopération. Il propose des institutions concrètes et un plan de financement à long terme.

N°	Propositions majeures	Page
1	Création d’une <b>Union Panafricaine Souveraine (UPS)</b>	473
2	Mise en place d’un <b>Gouvernement Fédéral Africain (GFA)</b>	474
3	Adoption d’une <b>Constitution panafricaine</b>	474
4	Création d’une <b>Zone Économique Africaine Unifiée (ZEAU)</b>	475
5	Lancement d’une <b>monnaie africaine commune</b>	476
6	Fondation d’un <b>Parlement Africain des Peuples (PAP)</b>	477
7	Création d’une <b>Université des Élités Africaines (UEA)</b>	480
8	Valorisation des langues africaines dans l’éducation	480
9	Construction d’infrastructures inter-états (ponts, autoroutes, énergie)	481
10	Plan de financement estimé à 9 800 milliards FCFA sur 20 ans	482



## XXIX. Chapitre 27 – Mise en place des données statistiques nationales (pp. 483–493)

L’auteur déplore le manque de données fiables au Congo et propose la création d’un système national intégré de statistiques, condition indispensable pour une gouvernance transparente et planifiée.

N°	Mesures principales	Page
1	Adoption d’une <b>loi sur la collecte et la gestion des données</b>	484
2	Création d’un <b>Système intégré national de données (SIND)</b>	485
3	Lancement d’un portail numérique public de statistiques	485
4	Obligation pour les ministères de transmettre leurs données en temps réel	486
5	Institution d’un cadre légal sur la transparence statistique	486
6	Formation d’ingénieurs en data management et cyber-sécurité	487
7	Création d’un <b>Institut National des Études Démographiques (INED)</b>	490
8	Diagnostic démographique complet du pays	490
9	Mise en réseau avec les institutions statistiques africaines	492
10	Budget estimé à 107,5 milliards FCFA sur 5 ans	493



## XXX. Chapitre 28 – Financement de notre programme (pp. 494–502)

Ce dernier chapitre explique comment financer l'ensemble des réformes proposées. L'auteur prône la rationalisation des dépenses publiques, la récupération des avoirs détournés et la réorientation budgétaire vers les secteurs prioritaires.

<b>N°</b>	<b>Mesures ou leviers de financement</b>	<b>Page</b>
1	Réduction des salaires et indemnités des hauts fonctionnaires	494
2	Rationalisation des dépenses administratives	495
3	Suppression des doublons institutionnels	495
4	Réduction des subventions inefficaces	495
5	Fusion des agences et offices aux missions similaires	495
6	Abrogation des institutions obsolètes	496
7	Rapatriement des avoirs publics détournés	496
8	Sanctions contre la corruption financière	497
9	Réaffectation des économies aux secteurs productifs	497
10	Financement ciblé des projets d'infrastructures et d'industrialisation	498